

L'insécurité alimentaire rurale en Côte d'Ivoire : une réalité cachée, aggravée par la société et le marché*

Pierre Janin

L'espace ivoirien retenu pour l'étude correspond à une zone de transition entre les agro-écosystèmes forestiers dégradés, fortement anthropisés par l'agriculture « minière » d'exportation, et les systèmes agro-pastoraux des savanes arbustives septentrionales, où domine la culture du coton. Si les identités territoriales, à base ethno-géographique (« pays baoulé », « pays sénoufo ») apparaissent historiquement et politiquement constituées, cette zone se caractérise toutefois par une grande diversité des situations agro-économiques individuelles et d'indéniables disparités géographiques en termes de développement. La plupart des producteurs familiaux y sont, de longue date, intégrés à la sphère marchande par la vente systématique de surplus et la pratique de cultures plus spéculatives telles que le café Robusta, le coton, l'anacarde ou le riz. Se côtoient donc des petits planteurs de coton – encore encadrés en dépit de la récente privatisation de la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT) – et une majorité d'agriculteurs traditionnels et des actifs, souvent d'anciens migrants, plus spécialisés, cultivant surtout pour approvisionner

les marchés urbains. Cette zone centrale ivoirienne apparaît, en outre, caractérisée par une mobilité ancienne et régulière des biens et des personnes : migrations saisonnières de travail vers les zones cacaoyères et la métropole abidjanaise, échanges marchands en direction des États sahéliens enclavés limitrophes (figure 1). Dans cette zone soudanienne, l'insécurité alimentaire ne revêt pas l'acuité et le caractère chronique qu'on observe dans

les espaces sahéliens. On ne peut toutefois la tenir pour un risque négligeable sous prétexte que la lutte contre la faim en milieu rural n'est pas une priorité politique en Côte d'Ivoire [1] ou que le risque alimentaire est, en quelque sorte, occulté par le volume satisfaisant des récoltes sur l'exploitation et la stabilité de l'offre alimentaire sur les marchés. En réalité, tout est fonction de l'échelle – géographique ou temporelle – à laquelle le

* Cet article est dédié à Anderson Poamé, enseignant à l'université de Bouaké, récemment disparu.

P. Janin : IRD, IEDES, Université de Paris I, 45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, 94736 Nogent-Sur-Marne.
<janin@bondy.ird.fr> <janin@ird.bf>

Tirés à part : P. Janin

Thèmes : Nutrition ; Économie et sociologie rurale.

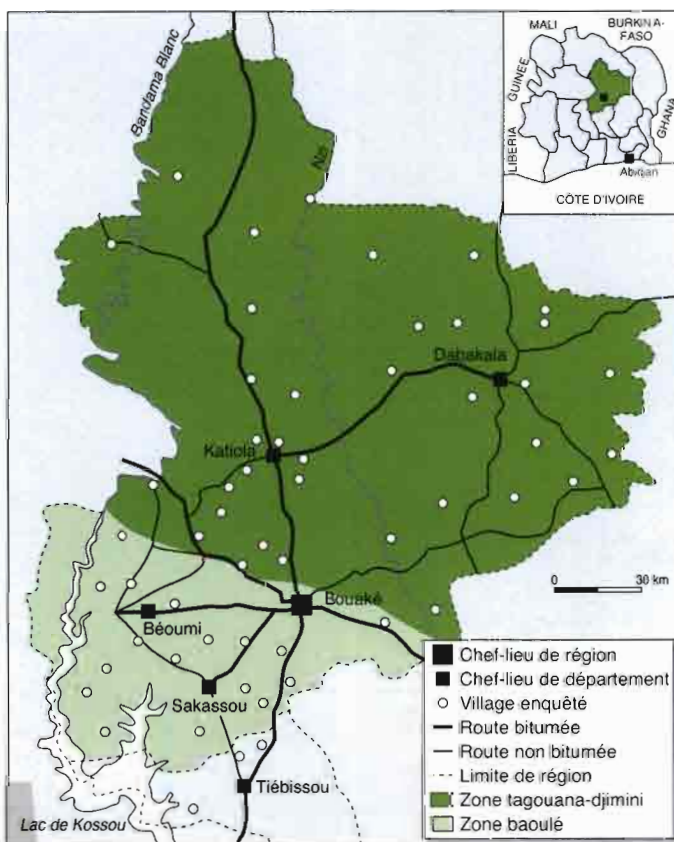


Figure 1. Localisation de la zone d'étude et des villages enquêtés.

Figure 1. Location of the rural area and villages studied.

risque est appréhendé. Car l'exposition et la sensibilité d'un groupe familial ou d'un individu varient sensiblement en fonction de dotations initiales en facteurs de production mais surtout de sa capacité à y faire face : à pérenniser ses droits, à sécuriser ses revenus et à mobiliser d'éventuels recours. En zone centrale ivoirienne, depuis plus d'une décennie, sous l'effet conjugué de la réduction des moyens d'intervention de l'État, du changement de mode de régulation et de la dégradation des cours mondiaux du café et du coton, la résilience des petits producteurs est fortement sollicitée. Leurs ressources monétaires restent aléatoires et incertaines alors même que les produits de première nécessité et les intrants ont connu un renchérissement marqué [2, 3]. C'est pourquoi la dimension économique et sociale du risque d'insécurité alimentaire tend peu à peu à se renforcer.

Un risque évolutif souvent masqué

Trois cent vingt petites unités familiales de production de la région de la vallée du Bandama ont été sujet de l'étude menée en collaboration avec des enseignants de l'Université de Bouaké. Ces enquêtes ont permis de mettre en exergue l'existence d'un risque caché, le volume global satisfaisant des disponibilités vivrières masquant les inégalités d'exposition à l'insécurité alimentaire.

Dans cette zone soudanienne, les ignames et le manioc sont les principales cultures consommées. En pays baoulé, ces deux tubercules représentent près de 80 % des denrées consommées avec environ 380 kg annuels par personne. Cette proportion, très proche de celle obtenue (85 %) par l'enquête régionale de 1962-1963 [4], dénote une remarquable stabilité du modèle de consommation. Les ignames l'emportent nettement, avec environ 230 kg annuels consommés par personne, loin devant le riz et le maïs (moins de 35 kg/an/personne). En zone tagouana, les quantités annuelles de tubercules produites, réservées à la consommation familiale, sont très comparables (393 kg/an/personne), avec une très nette prépondérance des ignames (305 kg/an/personne). Les tubercules ne représentent toutefois que les trois quarts des disponibilités totales en raison de l'importance de la culture du maïs (88 kg/an/personne),

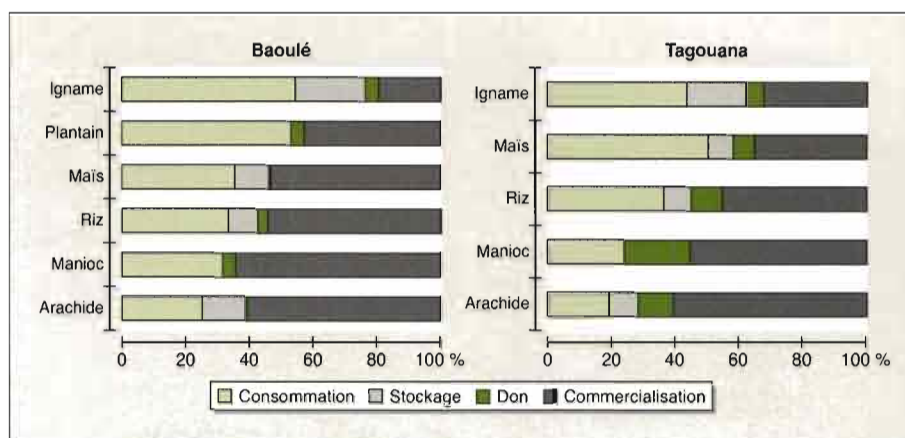


Figure 2. Répartition (%) des récoltes selon leur utilisation.

Figure 2. Variations (%) in the use of each food crop.

consommé sous forme de bière (*dolo*) ou de farine (*kabato*).

Pour ces cultures, le degré de dépendance extérieure est peu élevé : 4 à 13 % seulement des quantités consommées sont achetées sur le marché ou reçues sous forme de don. Ce phénomène était déjà relevé en 1962-1963 (6 %). Les exploitants consomment donc d'abord ce qu'ils cultivent, commercialisent les surplus et s'approvisionnent sur le marché pour compléter, le cas échéant, des dotations initiales insuffisantes. En revanche, le riz et le manioc – peu valorisés dans le modèle de consommation et peut les-

quels la demande urbaine est très forte – sont proportionnellement plus commercialisés (figure 2). Cette part commercialisée varie sensiblement en fonction de la proximité géographique des marchés physiques et de l'organisation des circuits de collecte. À cette échelle d'observation, rares sont les exploitations dont les disponibilités ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires annuels de base tout en disposant de quelques surplus commercialisables (tableau 1).

Même après une classification selon le niveau des revenus, les quantités de tubercules disponibles à la consumma-

Tableau 1

Accès physique aux disponibilités

		1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
Taille du groupe de commensalité (pers)	baoulé	5,9	6,7	6,7	6,9
	tagouana	8,0	10,5	10,8	11,8
Nombre moyen d'actifs agricoles	baoulé	3,4	3,4	3,3	3,0
	tagouana	5,5	6,8	7,7	6,7
Récoltes autoconsommées (%)	baoulé	63	56	48	47
	tagouana	65	64	55	52
Tubercules disponibles (g/pers/jour)*	baoulé	900	920	1 100	1 250
	tagouana	750	880	895	1 050
Céréales disponibles (g/pers/jour)*	baoulé	75	100	100	165
	tagouana	195	185	200	290

Enquête Orstom-Université de Bouaké, 1997. Sur 160 réponses pour chaque échantillon. * Évaluation après récolte des disponibilités résiduelles.

Material access to food supplies

nus et des approvisionnements (objectif prioritaire pour la moitié d'entre eux) reste souvent un objectif difficile à atteindre.

Un risque mal contrôlé par les interventions

La plupart des études sur l'insécurité alimentaire rurale porte sur des espaces agro-pastoraux sahélo-soudaniens cumulant de multiples contraintes bio-climatiques [5, 7]. L'analyse des stratégies endogènes de réponse au risque (flexibilité des systèmes) y est généralement mise en relation avec l'instabilité de l'environnement macro-économique et institutionnel et avec les modes de gestion communautaire des territoires agricoles. En zone soudanienne vraie, étant donné les potentialités intrinsèques du milieu, l'insécurité semble beaucoup plus liée à la non-perception du risque.

Dans notre zone d'enquête, le risque climatique existe tout en restant aléatoire. Les précipitations annuelles, calculées sur la base des moyennes décennales 1970-1980, oscillent entre 1 000 et 1 200 mm, avec un creux pluviométrique marqué autour de Bouaké [8]. Cette hauteur d'eau permet même de pratiquer deux cycles de culture dans certains terroirs de bas-fonds : un cycle pluvial pour assurer l'autonomie alimentaire du groupe familial, un cycle irrigué en saison sèche pour des spéculations marchandes (riz et maraîchage). Les petits producteurs vivriers doivent néanmoins composer avec deux aléas : une diminution progressive du volume annuel des précipitations depuis 1950, comme l'attestent les séries chronologiques, et la grande variabilité de leur répartition inter et intra-annuelle. On y observe ainsi, d'une année à l'autre, d'importants écarts par rapport à la normale et des fluctuations temporelles non négligeables dans le démarrage de la saison des pluies. Si les premiers orages ont généralement lieu entre fin janvier et fin février, les « pluies » proprement dites peuvent débuter deux ou trois mois plus tard. Il est, par conséquent, très difficile, pour le producteur vivrier et cotonnier, de prévoir la date optimale des premiers semis. De même, l'occurrence et la durée du creux pluviométrique entre les deux

saisons pluvieuses constituent une autre source d'incertitude puisque ce phénomène intervient en pleine maturation des deux principales cultures locales (coton et igname). Cette intersaison peut parfois être assimilée à un vrai épisode sec, en dépit de la forte humidité relative, lorsque l'arrêt des pluies dépasse plusieurs semaines dans certaines zones comme ce fut le cas en 1993, 1994 et 1997. C'est pourquoi, dans une même exploitation, les rendements vivriers sont susceptibles de varier dans des proportions importantes d'un cycle de culture à l'autre. Cette incertitude sur le niveau global des récoltes et, par suite, sur leur répartition possible – autoconsommation, semences, vente – renforce, bien évidemment, le risque d'insécurité pour le petit producteur. Elle est cependant moins forte pour les tubercules que pour les céréales, plus sensibles à la sécheresse. Les modes de gestion du milieu contribuent aussi à modifier la nature et la répartition spatiale du risque d'insécurité. Si l'on peut mettre en avant le phénomène, bien connu, d'oscillation zonale de la zone de convergence intertropicale (ZCIT) pour expliquer certains accidents pluviométriques, les climatologues ne minimisent pas l'impact de l'action anthropique – coupe de bois d'œuvre dès le début du siècle et de bois de chauffe, brûlis de défriche agricole – sur le milieu. De fait, la dégradation des formations végétales est rapide comme l'attestent les images satellitaires. Si les effets d'une exploitation forestière excessive sont visibles sur l'empreinte paysagère en pays baoulé, il ne faut également pas négliger le phénomène historique d'appropriation patrimoniale de la forêt par l'État ivoirien, qui a conduit à développer le système de défriche-brûlis, sans souci de gérer le capital forêt [9]. Si ce système présente des avantages comparatifs immédiats en termes de restitution de la fertilité ou de nettoyage de la parcelle [10], ses conséquences globales à moyen terme sont, dans la plupart des cas, beaucoup plus négatives. Ce type d'agriculture, fortement consommatrice d'espace, conduit à une diminution progressive de la jachère avec l'allongement du temps de culture dans les terroirs les plus densifiés. Ce phénomène est encore accentué par l'épuisement rapide des sols et l'installation de jeunes migrants de retour en période de crise économique [11]. D'où l'intérêt des recherches agronomiques actuelles portant sur la stabilisation des systèmes de culture avec une

diminution du rythme des défrichements et des rotations, soit par diffusion de variétés plus rustiques adaptées aux sols appauvris (igname *kokoro*) [12], soit par introduction de légumineuses ou de fourrage pâturé [13]. En dépit de la diffusion massive de l'engrais minéral dans les zones cotonnières encadrées, les agriculteurs baoulé et tagouana restent avant tout des utilisateurs de la rente de fertilité du milieu, gérant à court terme les potentialités sans toujours considérer la durabilité des systèmes. Dans la « Région de la Vallée du Bandama », la Banque mondiale a ainsi plus de difficultés à imposer le respect de la biodiversité auprès des producteurs d'igname, *via* un nouveau mode de gestion participative de la faune et du couvert forestier, que les encadreurs de la CIDT n'en ont eu à diffuser l'usage des pesticides ; sans doute parce que cela impliquait une réévaluation des modes d'appropriation et de régulation d'accès aux ressources.

Inversement, les aménagements réalisés peuvent créer des distorsions spatiales positives et un renouvellement des enjeux socio-économiques. Une meilleure mobilisation des ressources en eau – par la multiplication de petites retenues collinaires [14] – a ainsi permis de développer des cultures maraîchères de contre-saison dans la région de Korhogo. Il en est résulté une hausse des revenus pour certains producteurs et une amélioration qualitative saisonnière de la ration alimentaire. Qui plus est, cette nouvelle ressource a eu un impact direct sur les relations établies entre communautés et sur les rapports de pouvoir interne à la société locale : les conflits d'usage entre éleveurs transhumants, agriculteurs sénoufo et pêcheurs bozo se sont multipliés tandis que les jeunes et les femmes gagnaient une certaine autonomie financière. Autre réalisation d'envergure, le goudronnage de la route Katiola-Dabakala, en 1998, a incontestablement désenclavé une zone rurale difficile d'accès. Cette route facilite l'acheminement des vivriers pondéreux (igname et manioc), produits en abondance, vers les marchés urbains de Bouaké et d'Abidjan, tout en sécurisant les revenus des producteurs. En revanche, en période de rarefaction de signes monétaires, ce type d'opportunité marchande peut parfois conduire à une commercialisation excessive des récoltes ou accélérer le phénomène de colonisation pionnière par émigration urbaine dans les terroirs concernés.

Encadré

Calcul du bilan des disponibilités alimentaires globales

Ce calcul est effectué par recoupement des informations (mesures et déclarations) obtenues lors de l'enquête de terrain afin d'obtenir l'estimation la plus précise possible.

$$BDA = PG - P - S - V - D - R + AC + VD + VR$$

PG = production globale alimentaire de l'unité de production (de tous les champs et de tous les actifs)

P = pertes avant et après récolte

S = part conservée en semences

V = part vendue sur le marché

D = dons de vivriers effectués dans l'unité de production ou à l'extérieur

R = stock de réserves

AC = achats alimentaires sur le marché

VD = vivriers reçus sous forme de dons domestiques

VR = vivriers reçus par le biais de l'aide alimentaire extérieure

Evaluation of the global balance in available food

tion évoluent relativement peu, quelles que soient la classe de revenus et la taille des superficies cultivées. Leur bonne adaptation à la variabilité micro-locale des conditions de production explique leur très large diffusion. De plus, la possibilité d'obtenir une récolte échelonnée, en fonction des variétés et des besoins de consommation, constitue un atout non négligeable. La relative invariance des disponibilités en igname (555 à 690 g/j/personne) renvoie également à leur fonction emblématique : dans ces deux sociétés, on retrouve la même symbolique de la réussite agricole (avoir de hautes buttes régulières et de plantureuses ignames est socialement valorisé) et la même appétence pour la préparation avec des ignames fraîches (*foutou*). Quatre-vingt-seize pour cent des Baoulé et 48 % des Tagouana enquêtés en consomment ainsi quotidiennement d'octobre à mai. Le manioc est également présent dans presque toutes les exploitations. Plus rustique, il vient en fin de rotation et facilite le passage de la soudure (mai-août), consommé sous forme de couscous (*attiéké*) ou de pâte. Le dernier élément pour expliquer la faible variation des disponibilités individuelles en tubercules tient au caractère limité de la force de travail mobilisable – l'instabilité géographique des jeunes y est traditionnellement très forte et l'emploi systématique de manœuvres occasionnels est trop onéreux – et au

faible niveau technologique de l'agriculture familiale.

Inversement, la proportion des récoltes consommées au sein du groupe familial varie plus nettement d'un quartile de revenu à l'autre (*tableau 1*). Ce phénomène n'est pas nécessairement lié à un manque des disponibles vivriers. Il peut s'expliquer par la part croissante des denrées achetées (plantain, poisson, riz) sur le marché – à mesure que le pouvoir d'achat s'élève – qui permet une relative diversification alimentaire.

En savane ivoirienne, l'insécurité alimentaire est donc, hors accident climatique marqué, en quelque sorte masquée par le volume des récoltes produites sur l'exploitation. Ceci ne signifie pas pour autant que le risque d'insécurité soit inexistant. Une évaluation précise des disponibilités effectives (*encadré*), mobilisables sur l'exploitation, à partir des productions de tous les responsables de parcelles, est ainsi un préalable à la mise en évidence d'éventuelles « poches » d'insécurité cachée.

Ce « bilan des disponibilités globales » (BDA) ne permet malheureusement pas d'évaluer le degré d'exposition et de sensibilité individuelle au risque d'insécurité alors même qu'il existe, en période d'appauvrissement, une réévaluation des modalités d'accès aux aliments, dans la gestion des réserves comme de la préparation des plats [6]. C'est donc à une plus grande échelle – chaque « popote »

de l'unité de production ou chaque responsable de parcelle – que l'on devrait aborder le risque d'insécurité. Pour ce faire, il conviendrait de tenir compte de la régulation d'accès aux facteurs de ressources (main-d'œuvre, foncier) et des modes de gestion des ressources alimentaires et financières (type de répartition, pouvoir de décision). Ce qui revient à s'intéresser à la question de la sécurisation des droits au sein de sociétés où les inégalités statutaires (liées au sexe, à l'âge, etc.) et économiques sont importantes, contredisant un communautarisme apparent. Car c'est, en fin de compte, elle qui fonde l'autonomie alimentaire à moyen terme et le degré d'exposition et de sensibilité au risque d'insécurité.

Le risque d'insécurité est susceptible de varier en fonction des situations individuelles. Ainsi, les disponibilités vivrières sont-elles globalement plus élevées pour les actifs non migrants que pour la minorité de migrants saisonniers, travaillant la moitié de l'année dans les plantations cacaoyères, qui cultivent des superficies plus réduites (48 ares par actif contre 61 pour les autres). Une femme chef d'exploitation, âgée de surcroît, dont les enfants ont émigré, est plus vulnérable : elle doit mobiliser des ressources monétaires plus réduites pour faire défricher et entretenir ses parcelles d'igname ou compléter sa ration par des achats alimentaires. Parallèlement, dans une unité de production, une personne hébergée, non apparentée au chef d'exploitation ou issue d'un autre segment de lignage, pourra être plus exposée au risque d'insécurité en cas de difficulté passagère. Elle est, en effet, susceptible de constituer ce que l'on peut appeler une « variable » sociologique d'ajustement de la consommation : on peut la renvoyer dans son groupe d'origine, l'exclure de certaines prises de nourriture (consommées lors de son absence de la concession) ou lui offrir une ration diminuée et appauvrie (*garba* sans poisson séché).

Le risque d'insécurité – parce qu'il dépend d'une multitude de paramètres qui n'évoluent pas nécessairement selon les mêmes modalités (intensité, rythme, durée ou fréquence) – est donc difficile à percevoir, mesurer et anticiper. Et si les exploitants eux-mêmes ont parfaitement conscience du climat d'incertitude dans lequel ils évoluent, la sécurité des reve-

Un risque mal régulé par le marché et la société

Avec l'évolution rapide de l'environnement global dans lequel évoluent les sociétés rurales africaines, la question de la sécurité alimentaire tend de plus en plus à s'affranchir des déterminants de la production agricole pour devenir une question sociale et politique [15]. Parallèlement, la manière de concevoir le risque alimentaire a elle-même évolué. Les approches nettement déterministes et sectorielles ont cédé la place à une prise en compte intégrée des différents types de risques (agronomique, économique, politique). Cette analyse a également été enrichie par la notion d'exposition et de sensibilité différenciée au risque – c'est-à-dire de vulnérabilité – qui dépend autant du degré d'information, du niveau de compétences que de l'expérience et des perceptions du risque. On tient désormais compte de la capacité individuelle et collective de réaction des « systèmes de vie » (le ménage, la famille, le village) en situation de crise alimentaire. C'est, en fin de compte, cette résilience des individus et des systèmes qui déterminera l'incidence du risque d'insécurité [16] dont la définition synthétique pourrait être la suivante : « l'éventualité pour un individu de ne pouvoir accéder, pour des raisons indépendantes de sa volonté, en temps opportun et de manière stable, à une ration alimentaire adéquate pour qu'il soit en bonne santé, dans le respect de ses choix culinaires ». Cette définition intègre la pluralité des normes qui s'exercent en matière alimentaire (normes nutritionnelles de satisfaction de besoins médicalement définis, normes culturelles et sociales de sociétés pour lesquelles l'alimentation est un marqueur identitaire de premier plan). Elle fait également référence à la capacité physique et économique d'accès à une ration alimentaire adaptée et choisie. Si, en zone sahélienne, la sécurité alimentaire du groupe familial dépend d'abord de la gestion temporelle des greniers et de la redistribution intrafamiliale de la nourriture, pour les petits producteurs marchands baoulé et tagouana, elle apparaît plus nettement liée à l'instabilité et l'imperfection du marché. L'enclavement est, par exemple, aujourd'hui encore une contrainte à l'acheminement des récoltes

dans de nombreux villages : 38 % des exploitants baoulé en souffraient contre plus de la moitié des producteurs tagouana. Cette situation contribue à augmenter de manière sensible le coût de la mise sur le marché des produits vivriers ; elle conduit souvent le producteur à opter pour une vente bord-champ de sa récolte à un unique grossiste avec un pouvoir de négociation réduit, étant donné l'absence de concurrence et de pesage. Inversement, la proximité du marché peut exercer un effet négatif sur l'autonomie alimentaire de l'unité de production dans au moins deux cas : lorsqu'un besoin pressant de liquidités conduit à commercialiser une fraction supplémentaire des récoltes réservées à la consommation, voire l'intégralité (10 % des enquêtés) ; beaucoup plus exceptionnellement (3 %), lorsque la spécialisation marchande de l'exploitation est telle que la ration de base est essentiellement constituée de denrées acquises et non plus produites. Qui plus est, la modification des termes de l'échange, consécutive à la dévaluation du franc CFA, a également eu des conséquences négatives dans les petites unités familiales de production. Ces dernières ont été confrontées à une hausse sensible du prix des intrants et des produits de première nécessité – riz, huile, sucre, lait, viande – qui va bien au-delà de ceux des vivriers locaux, en dehors des ventes de détail. Cette hausse a induit des modifications sensibles en matière de dépenses avec certaines implications dans la composition de la ration de base [17]. Les ajustements ont surtout porté sur des produits alimentaires

manufacturés, la ration alimentaire de base – constituée de vivriers produits sur l'exploitation – ayant peu évolué. Le repli sur l'autoconsommation est resté limité à une fraction précarisée et c'est la réduction des quantités achetées pour une même allocation budgétaire ou la sélection qualitative des denrées qui a eu la priorité (tableau 2). Au demeurant, les modifications de la consommation alimentaire ont davantage été observées au sein des ménages les plus fortunés en raison de difficultés financières momentanées. En revanche, pour les ménages les plus pauvres, cette évolution est moins visible étant donné la prépondérance de l'autoconsommation et le faible niveau des dépenses alimentaires. De fait, le revenu net moyen, évalué à partir de l'ensemble des sources de revenu des actifs, reste très bas : dans plus d'une exploitation sur deux, on dispose de moins de 50 francs CFA par jour et par personne [18]. Cette moyenne illustre toutefois très mal les disparités de statuts individuels en termes d'accès aux ressources et de leur redistribution. Au demeurant, le mode de gestion des disponibilités alimentaires ou des ressources monétaires n'est-il pas susceptible de renforcer le risque d'insécurité ? Un exploitant, enrichi par la vente de noix de cajou ou d'igname, devra ainsi faire face à une réévaluation sensible de la demande sociale de consommation (cérémonies, écolage, santé) qui impliquera une réduction de sa capacité d'investissement et de la part consacrée à certains achats alimentaires. En 1997, la moitié de l'épargne disponible et 70 % du montant des petits crédits contractés étaient d'ailleurs consacrés à ce type de dépenses sociales. Par ailleurs, un producteur vivrier n'est pas à l'abri d'un retournement subit du marché (baisse brutale des prix ou de la demande), le conduisant à consommer son épargne ou à emprunter à des taux élevés, proches de l'usure. Sur les marchés de brousse de la zone de Bouaké, les variations annuelles de prix observées entre 1995 et 1998 ont, par exemple, été nettement plus marquées que sur les marchés urbains. À l'incertitude sur le niveau des gains vient également s'ajouter le caractère récurrent des imprévus sociaux qui impliquent des ajustements financiers préjudiciables à l'écolage ou l'alimentation. De même, les ruraux, partiellement dépendants du marché pour leur approvisionnement en igname, ne doivent-ils pas intégrer le vécu social (ne plus être

Tableau 2

Évolution des dépenses alimentaires entre 1994 et 1996 (en %)

Type	Baoulé	Tagouana
Arrêt total	12,4	10,5
Arrêt sélectif	25,5	22,4
Diminution globale	31,0	31,3
Substitution	7,8	3,0
Sans changement	23,3	32,8
Ensemble	100	100

Enquêtes Orstom-Université de Bouaké, 1997. Sur 161 et 152 réponses respectives.

Food expenditure variations between 1994 and 1996

autonomes) et l'insatisfaction subjective qu'une éventuelle substitution d'aliments (manioc et riz) implique ?

En cas de crise alimentaire transitoire, la sécurité alimentaire de l'unité de production peut-elle être efficacement maintenue par les transferts familiaux ? On peut en douter puisque les familles enquêtées ont rarement une stratégie collective explicite pour gérer ce type de risque. En pays baoulé, moins de 10 % des dons monétaires reçus et seulement 35 % des aides alimentaires prodiguées étaient destinés à résoudre un problème de soudure ou un déficit de récolte. Et lorsque ces aides l'étaient, près de la moitié impliquaient une forme quelconque de réciprocité, immédiate ou différée. La plupart d'entre elles sont effectuées à la récolte ou lors d'événements familiaux dans le cadre d'une communauté participative de droits et d'obligations. L'image d'une « famille-providence », pleine de libéralités redistributrices, susceptible de sécuriser les approvisionnements alimentaires, ne s'applique donc que très imparfaitement au vécu contractuel des solidarités. Si le passage à une agriculture de marché – et non plus seulement « marchande » – ne systématise pas le risque d'insécurité, il tend à l'augmenter, dès lors qu'une gestion individualisée tend à l'emporter.

Une exposition différenciée à l'insécurité

Dans l'espace d'étude, l'insécurité alimentaire – lorsqu'elle existe – paraît fortement liée aux modes de conduite de l'exploitation. Ce sont les arbitrages opérés entre dépenses de consommation et investissements sociaux ou productifs, la marchandisation plus ou moins importante des récoltes et la capacité à générer des revenus complémentaires qui en constituent les éléments-clés. Toutefois, même si elle est gérée à l'échelle du ménage, la vulnérabilité au risque diffère d'un individu à l'autre [19], en fonction des droits potentiels ou effectifs dont il dispose sur les facteurs de ressources et les ressources elles-mêmes [20, 21]. Dans notre échantillon d'étude, les modes d'accès au foncier et les dotations foncières initiales n'ont toutefois pas été retenus comme une variable d'influence,

en raison de leur caractère faiblement discriminant (prédominance de la transmission successorale, homogénéité ethnique, faible variation des superficies cultivées).

L'indice synthétique, élaboré sur la base des données d'enquête, utilise les cinq indicateurs suivants : « disponibilités alimentaires », « charges familiales », « ressources monétaires », « dons et contre-dons vivriers », « aides en argent ». Pour les disponibilités, c'est le niveau de dotations annuelles individuelles – c'est-à-dire les volumes résiduels disponibles à la consommation – qui a été retenu plutôt que le volume global des récoltes par unité de production, moins précis. L'indicateur de « charges familiales » est fondé sur le dénombrement des personnes résidentes, économiquement vulnérables (scolaires, chômeurs, malades, personnes âgées), prises en charge par le chef d'exploitation. Celui des « ressources monétaires » est élaboré à partir des revenus nets de toutes les activités génératrices de revenu, agricoles et non agricoles, des actifs. L'évaluation de la capacité de l'exploitant à acheter des aliments sur le marché est, par ailleurs, complétée par le bilan des transferts communautaires en nature ou en argent, entre personnes apparentées ou non, habitant le village ou émigrées.

Une valeur (notée de - 2 à + 2) a été attribuée à chaque réponse tandis que la valeur 0 a été attribuée à toute situation neutre (absence d'échanges ou réciprocité parfaite pour les deux indicateurs de transferts communautaires par exemple) et aux réponses proches de la moyenne de l'échantillon (300 à 400 kg de tuber-

cules disponibles à la consommation individuelle par exemple). Pour leur part, les valeurs négatives correspondent à des états d'insécurité potentielle plus ou moins aggravée. Puis les différents indicateurs ont été agrégés [22]. Leur combinaison a montré que l'insécurité était globalement plus élevée en milieu rural tagouana (- 0,7) que baoulé (1,4). Cet indice cache néanmoins de fortes disparités. Si une proportion importante de ruraux tagouana peut être considérée en situation d'insécurité alimentaire (54 %), celle-ci est beaucoup plus faible en milieu rural baoulé (24 %) (figure 3).

L'indice proposé met en évidence le rôle déterminant des « disponibles monétaires » – provenant de activités agricoles ou non agricoles des membres du ménage (tableau 3) – ou des complémentarités socio-géographiques comme facteur discriminant de sensibilité à l'insécurité alimentaire [23]. Les activités non agricoles tout particulièrement, moins sujettes aux fluctuations saisonnières, sécurisent les revenus des petits producteurs tout en augmentant sensiblement leurs ressources [24] et en améliorant leur niveau de vie [25]. Si des revenus peu élevés n'impliquent pas nécessairement l'aggravation du niveau d'insécurité alimentaire (à la différence du milieu urbain), leur amélioration permet, en revanche, une meilleure accessibilité économique aux denrées en cas de hausse saisonnière des prix. La ménagère peut alors choisir de diversifier la ration de base (amélioration qualitative) et/ou de la compléter (amélioration quantitative). Dans les faits, cette meilleure accessibilité est parfois

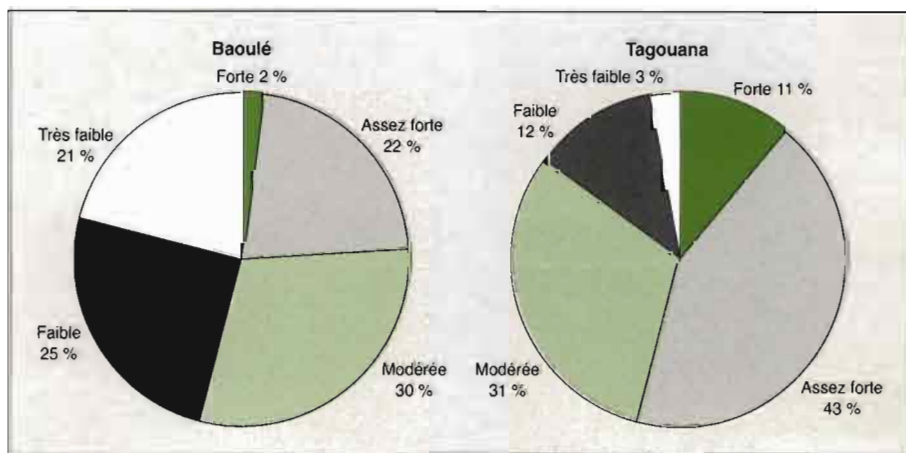


Figure 3. Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Figure 3. Food insecurity exposure levels.

réduire sa vulnérabilité à l'insécurité économique (cf. précédemment).

En dépit de leur grande capacité d'adaptation, les petits producteurs baoulé et tagouana restent très sensibles aux chocs extérieurs. Ainsi, la dévaluation de 1994 semble avoir contribué à accélérer le processus de différenciation socio-économique dans ces deux sociétés rurales en ouvrant de nouvelles perspectives d'enrichissement : approvisionnement des marchés urbains en vivriers locaux transformés ou non, développement des cultures d'exportation (noix de cajou). Ce qui n'est évidemment pas sans effet sur la dimension économique de l'insécurité alimentaire rurale. En milieu rural baoulé, par exemple, les exploitants ayant fait preuve de « réactivité », en développant de nouvelles cultures ou des activités non agricoles, représentent un tiers de l'échantillon. Ils sont relativement jeunes (42 ans), ont vécu plusieurs années en zone de plantation cacaoyère ou en ville, disposent de revenus monétaires non agricoles supérieurs à la moyenne (200 000 francs CFA nets), d'un niveau d'instruction au moins égal au certificat de fin d'études primaires et avaient déjà entamé une diversification marchande. Inversement, ceux qui n'ont pas cherché à compenser la contraction de leurs revenus sont plus âgés (47 ans), moins instruits, n'ont jamais émigré et disposent des ressources monétaires non agricoles plus réduites (100 000 francs CFA nets). Malgré tout, nombre d'alternatives visant à réduire la vulnérabilité à l'insécurité

– par une multiplication des activités génératrices de revenu, l'ajustement des charges familiales ou encore l'augmentation des transferts communautaires – se sont révélées peu efficaces. Ainsi, le repli sur la famille nucléaire, avec exclusion de la parenté accueillie, est mal vécu et difficile à mettre en œuvre socialement. Il est plus efficace de mettre en place des mécanismes sélectifs de prise en charge et de transférer à d'autres certaines charges. Dans le domaine agricole, les initiatives butent sur les goulots traditionnels d'étranglement (accès difficile au crédit et aux intrants) tout en étant réévaluées à l'aune d'un contrôle communautaire fort.

Conclusion

La question de l'insécurité alimentaire est rarement posée dans le cas des agro-écosystèmes soudanais où le volume des récoltes produites sur l'exploitation est rarement mesuré et presque toujours estimé et où, de surcroît, les disponibilités potentielles sur le marché restent globalement satisfaisantes. La réussite de certains programmes sectoriels agricoles conduit également à penser que la sécurisation et l'amélioration des revenus des petits producteurs ruraux constituent une réponse appropriée à une situation d'insécurité transitoire, souvent potentielle. De fait, l'État ivoirien a préféré gérer le risque (politique) d'une crise ali-

mentaire en subventionnant l'importation massive de riz asiatique pour les citadins, laissant aux exploitants – plus rarement aux communautés villageoises et aux ONG – le soin de la gérer.

En réalité, les enjeux de la lutte contre l'insécurité alimentaire portent, dans les sociétés considérées, autant sur l'accessibilité économique aux denrées que sur les modes de gestion des ressources (alimentaires ou monétaires) et d'accès aux facteurs de ressources eux-mêmes. Et, compte tenu de leur raréfaction progressive et de la hausse des demandes (d'installation foncière par exemple), il devient de plus en plus difficile de trouver les arbitrages et les compromis socialement acceptables qui permettent à chacun de se prémunir contre le risque tout en assurant la cohésion sociale du groupe familial. La marchandisation croissante des productions vivrières destinées au marché urbain local et sous-régional contribue à faire de l'incertitude économique un facteur renouvelé de l'insécurité alimentaire en milieu rural soudanien ■

Références

1. Maxwell D. The political economy of urban food security in sub-saharan Africa. *World Development* 1999 ; 27 : 1939-53.
2. Banque mondiale. Côte d'Ivoire. *La pauvreté en Côte d'Ivoire. Cadre d'action*. Washington : Banque Mondiale, 1997 ; 110 p.
3. Akindès F. Les stratégies alimentaires en temps de crise dans les villes africaines. In : Winter G, et al. *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris : Karthala-IRD, 2001 : 73-83.
4. Ministère du Plan. *Étude régionale de Bouaké. L'économie*. Paris : Cogipa, 1966 ; 2 : 319 p.
5. Larivière S, Martin F, Savadogo K. Stratégies des ménages ruraux en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'ajustement structurel : le cas de la province du Passoré au Burkina Faso. Grenoble : PUG, *Économies et sociétés* (série Développement agro-alimentaire) 1995, AG 22 : 145-65.
6. Suremain de CE. De la parcelle à la rue, il n'y a qu'un pas. Vers une approche socio-anthropologique de la précarité à Brazzaville (Congo). *Autrepart* 1998 ; 7 : 63-2.
7. Pirau M, Buldgen A, Drugmant F, Fall M, Compère R. Adaptation des stratégies paysannes aux risques climatiques et à la pression démographique en zone soudano-sahélienne. *Cahiers Agricultures* 1996 ; 5 : 99-108.
8. L'Hôte Y, Mahé G. *Afrique de l'Ouest et centrale. Précipitations moyennes annuelles (période 1951-1998)*. Orstom, 1997, 1 planche.
9. Verdeaux F. Quand la campagne était une « forêt vierge »... : l'invention de la ruralité en

Résumé

Si l'agriculture ivoirienne est réputée pour le dynamisme à l'exportation des agro-industries et des petites plantations familiales cacaoyères et cotonnières, une fraction importante du monde rural – le Centre et le Nord – pratique encore essentiellement une agriculture extensive de subsistance. Celle-ci est toutefois insérée depuis longtemps dans les échanges marchands et joue un rôle croissant dans l'approvisionnement des marchés urbains nationaux et sous-régionaux depuis la dévaluation du franc CFA. En zone centrale ivoirienne, le niveau élevé des « disponibles vivriers » après récolte garantit habituellement l'autonomie alimentaire du groupe familial et réduit le risque d'insécurité à certains épisodes exceptionnels. Or, avec le changement de mode de régulation macro-économique et la dégradation accélérée de l'environnement, la nature et l'intensité de ce risque évoluent progressivement. Il ne dépend plus seulement des disponibilités mais également des modes de gestion et de répartition des ressources. À l'avenir, il dépendra plus encore, comme en milieu urbain, de la capacité à acheter des denrées sur le marché. L'insécurité alimentaire existe donc mais reste souvent cachée et progresse de manière très inégale selon l'orientation économique des petites exploitations familiales.

Tableau 3

Accès économique aux disponibilités alimentaires

		1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
Revenu annuel net moyen*	baoulé	42 000	155 000	345 000	945 000
	tagouana	62 000	190 000	377 000	962 000
Part des revenus non agricoles (%)	baoulé	27	40	44	
	tagouana	12	15	19	26
Revenu journalier net moyen disponible/personne*	baoulé	2	650	140	375
	tagouana	20	50	95	220
Solde des transferts financiers	baoulé	- 4 300	- 12 150	- 23 600	- 10 650
	tagouana	+ 20 700	- 3 640	+ 13 450	- 6 475
Solde des échanges alimentaires**	baoulé	- 1 600	+ 19 450	+ 32 600	- 16 400
	tagouana	- 1 900	- 11 450	- 7 250	- 27 900

Enquêtes Orstom-Université de Bouaké, 1997.

* En francs CFA.

** Après conversion en francs CFA sur la base des prix moyens pratiqués sur le marché.

Economic access to food supplies

infirmée, les ressources complémentaires pouvant être réinvesties hors du champ de l'alimentation pour satisfaire une demande sociale ou une redistribution ostentatoire. De plus, même lorsqu'elle est vérifiée, il n'est pas certain qu'elle se traduise par une amélioration de la valeur nutritionnelle du plat étant donné le faible niveau de connaissances diététiques des préparatrices et la prégnance culturelle des modèles de consommation. L'analyse a, par ailleurs, montré que l'exposition à l'insécurité alimentaire était inversement corrélée au niveau d'instruction (nombre d'années de scolarité), au statut migratoire (ancienneté d'installation) et à la taille du groupe de commensalité dans les deux zones d'étude. En revanche, le rôle positif joué par la dispersion géographique de la parenté, la qualité et le nombre des personnes-ressources mobilisables en situation d'urgence n'apparaissent pas toujours clairement. Ainsi, les soldes des échanges alimentaires et financiers ne permettent pas de dégager de tendance marquante alors que certains transferts de réciprocité sont, par ailleurs, « consistants » (tableau 3). On touche là au caractère ambivalent des solidarités socio-géographiques en dehors des situations de crise avérée. Elles s'apparentent plus à une relation d'échange ritualisé, à une forme de compensation symbolique, qu'à un soutien véritable, sauf si la proximité géographique permet une préparation collective des plats. Elles élargissent l'espace social du « villageois » mais ne lui fournissent pas les moyens de

Summary

Food insecurity in rural Ivory Coast: a present and latent fact, heightened by the society and the market

P. Janin

The literature in Sub-Saharan Africa has put the emphasis on two main subjects: geographical vulnerability to climate changes and extremes; the economical dimension of food insecurity while urban populations are facing a daunting set of problems including increasing poverty, social inequalities and political insecurity. It has seldom drawn on the studies of rural food insecurity in non-sahelian areas and rural societies capable of coping with low climate instability. Most people consider that the major risk facing rural households stems from drought and famine – caused by ineffective regulations or insufficient food supplies – rather than from poverty, inadequate capacity for earning food, or inappropriate behaviour combined with geographical enclavement.

Data were collected from two 1997 household surveys carried out, in collaboration with Bouaké University, in the western Baule and southern Senufo areas, "in-between" agricultural parts of Ivory Coast (Figure 1). The panel data of 320 cotton and food crop small-holders was built upon economic and demographic criteria in order to give a representative idea of the geographical diversity.

This paper draws on such studies to show that rural food insecurity is rapidly changing, widening the gap between earns, costs and needs in a post-structural adjustment period. It seems now – under circumstances where the rural smallholders may spend a larger portion of their total income on expensive outlays such as fertilizers or insecticides while maintaining social expenses or may sell more supplies for the urban market – that food security now belongs to individual strategies of earnings more than traditional status and land entitlements according to collective traditional decision making. The data also show the importance of local and outside non-farm earnings to food security, or rather to the economic ability to face unexpected changes and the disruption of livelihoods (Table 2 and Figure 2).

Moreover, the lack of perception and the shifting of responsibility for coping with environmental depredation away from the individual and collective level towards the state or the NGO's has tended to increase the risk of food insecurity in densely inhabited areas where rural producers are still practising shifting cultivation.

Cahiers Agricultures 2001 ; 10 : 233-41.

Côte d'Ivoire. In : Gastellu JM, éd. *La ruralité dans les pays du Sud*. Paris : Orstom, Collection Colloques et séminaires, 1997 : 79-97.

10. Mathieu P. Population, pauvreté et dégradation de l'environnement en Afrique : fatale attraction ou liaisons dangereuses ? *Natures Sciences Sociétés* 1998 ; 6 : 27-34.

11. Janin P. Crises ivoiriennes et redistribution spatiale de la mobilité : les Baoulé dans la tourmente. *Revue Tiers-monde* 2000 ; 164 : 22 p.

12. Bricas N, Vernier P, Atego E, et al. Le développement de la filière cossettes d'ignames en Afrique de l'Ouest. *Cahiers Recherche-Développement* 1997 ; 44 : 100-14.

13. Reijntjes C, et al. *Une agriculture pour demain*. Paris : Karthala, Collection Économie et développement, 1997 ; 473 p.

14. Cecchi P. De la construction d'un objet pluridisciplinaire : les « Petits-Barrages » du Nord de la Côte d'Ivoire. *Natures Sciences Sociétés* 1998 ; 6 : 73-83.

15. Courade G. Entre libéralisation et ajustement structurel : la sécurité alimentaire dans un état. *Cahiers Agricultures* 1996 ; 5 : 221-7.

16. Hamelin AM, Beaudry M, Habicht JP. La vulnérabilité des ménages à l'insécurité. In : La quête de la sécurité alimentaire au XXI^e siècle. *Revue canadienne d'études du développement* 1998 ; 19 : 278-306.

17. Akindès F. Food strategies of urban households in Côte d'Ivoire following the 1994 CFA franc devaluation. *Food Policy* 1999 ; 24 : 479-93.

18. Institut national de la statistique. *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire 1993 et 1995*. Abidjan, ministère du Plan et du Développement Industriel, 1996 ; 41 p.

19. Haddad L, Kennedy E, Sullivan J. Choice of indicators for food security and nutrition monitoring. *Food Policy* 1994 ; 19 : 329-43.

20. Lambert S, Sindzingre A. Droits de propriété et modes d'accès à la terre en Afrique : une

revue critique. *Cahiers Économie Sociologie Rurales* 1995 ; 36 : 96-128.

21. Sen A. *Poverty and Famines. An essay on entitlements and deprivation*. Oxford : Clarendon Press, 1981.

22. Maxwell D. *Measuring food insecurity: the frequency and severity of "coping strategies"*. Washington DC : IFPRI, 1995 ; 30 p.

23. Tschirley D, Echeverria RG. Food security strategies under extremely adverse conditions: the determinants of household income and consumption in rural Mozambique. *World Development* 1994 : 22.

24. Reardon T. Using evidence of households income diversification to inform study of the rural nonfarm labor market in Africa. *World Development* 1997 ; 25 : 735-47.

25. Ellis F. Household strategies and rural livelihood diversification. *J Dev Studies* 1998 ; 35 : 1-38.

Erratum

Dans l'article de Barthès B et Roose E. *La stabilité de l'agrégation, un indicateur de la sensibilité des sols au ruissellement et à l'érosion : validation à plusieurs échelles*. Paru dans *Cahiers Agricultures* n° 3, mai-juin 2001, pp. 185-93, plusieurs erreurs se sont glissées :

- dans la *figure 1*, il fallait lire « La fraction < 0,2 mm est traitée par sédimentation (pipette Robinson) », puis « Fraction < 0,02 mm (Microagr) » ;
- dans la *figure 3*, l'unité de l'érosion moyenne est « Mg.ha-1.an-1 » ;
- enfin, nous reproduisons à nouveau ci-dessous la *figure 4*.

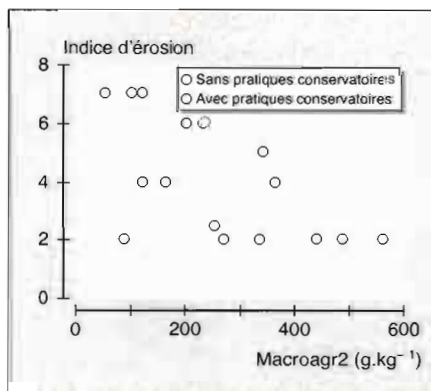


Figure 4. Relation entre indice semi-quantitatif d'érosion sous vigne dans l'Aude (Limoux) et taux de macroagrégats stables de la couche de sol 0-10 cm, avec ou sans pratiques conservatoires (Macroagr2 > 0,2 mm, en g.kg⁻¹ sol dispersé < 0,2 mm).

Figure 4. Relationship between semi-quantitative erosion index in Aude vineyards (south of France) and topsoil (0-10 cm) stable macroaggregate content, with or without land conservation practices (Macroagr2 > 0.2 mm, in g.kg⁻¹ dispersed soil < 0.2 mm).